

Le transport militaire par chemin de fer

Autor(en): **Beth, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le transport militaire par chemins de fer nécessite la collaboration de la troupe, des états-majors des corps de troupe et de la Grande unité, ainsi que des organes compétents des CFF.

Toutes les photos © bat chars 17.

Logistique

Le transport militaire par chemin de fer

Eric Beth

Responsable du transport militaire, CFF Cargo

Un peu d'histoire

Le premier transport par rail a été effectué le 16 juillet 1847 entre Zürich et Baden, soit 3 semaines avant l'inauguration officielle du « Spanischbrötlibahn » (9 août 1847) et donc bien avant la naissance des CFF. La compagnie ferroviaire desservant cette ligne s'appelait « SNB ». Pour ce transport, il n'y avait que des hommes.

Le premier TA (Ordre de transport) connu a été établi le 10 août 1849 pour un transport de troupe.

Le premier transport par rail en Suisse romande a été effectué le 4 juillet 1856 entre Morges et Lausanne. La compagnie ferroviaire desservant cette ligne s'appelait « OS » (Compagnie de l'Ouest Suisse). Ce transport était composé de 175 hommes, 104 chevaux, 4 canons de 6 livres et 2 obusiers de 12 livres ainsi que 6 caissons. Le chargement s'est effectué en 45 minutes, le trajet dura 25 minutes, le déchargement 60 minutes.

Après 10 ans de travail, le premier règlement concernant le Transport militaire est apparu le 3 novembre 1885. Il s'intitulait *Règlement sur le transport militaire par rail et bateaux à vapeurs* et comportait pas moins de 127 articles et de nombreuses annexes.

Actuellement c'est le règlement 52.036 *Véhicules de l'armée, caractéristiques et transport ferroviaire* (VCTF), ADB en allemand. Ce règlement est disponible sur Internet à l'adresse : http://wwa2.vbs.admin.ch/internet/applications/gst/adbgst_c2_prod/f/start.asp

La gare de Bure a été construite en 1968 au bout d'une voie de raccordement de 4,7 km et d'une déclivité de 45%, qui la relie à la gare de Courtemaîche. Bure est une gare 100% militaire.

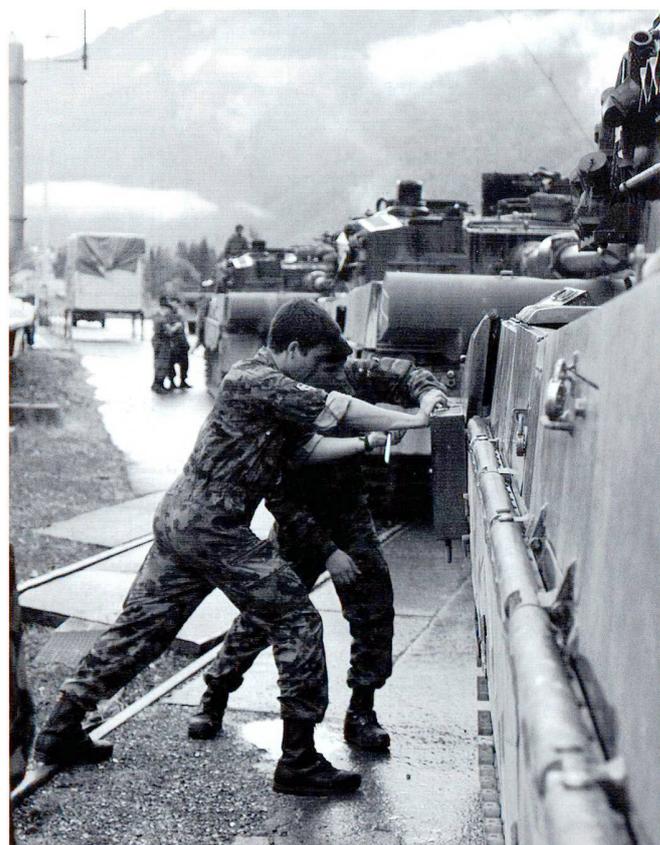
Quelques chiffres

En 2008, CFF Cargo a transporté pour l'armée quelques 6'254 hommes, 1'923 chars et 2'715 véhicules pneus avec 491 transports différents.

Principaux commettants

- les 5 Centres logistiques de l'armée (Grolley, Hinwil, Monte Ceneri, Othmarsingen, Thun) ;
RUAG ;

Les véhicules doivent être préparés par la troupe avant le chargement.





Ci-dessus : Chargement de la compagnie de chars 17/1 au complet à Schwanden GL le 26.08.09 durant l'exercice ZELZELE (tremblement de terre en persan).

A droite : Les travaux s'effectuent dans le strict respect des prescriptions de sécurité et sous contrôle. Les lignes de contact doivent au préalable être mises hors tension et surveillées.

- Armasuisse ;
- Au niveau de la troupe, principalement les unités suivantes : Pz Rs 21, Pz Art S 22, E art 31. Mais aussi : Pz Bat Sap 11, bat gren chars 18, Art Abt 54, Pz Bat 13, VT S 47 FDK, IFO Sauv 76.

A retenir

Les commandes de transports faites par la troupe (Form. 7.61) sont à passer de préférence par Email. Il est toujours possible de passer commande par fax ou par courrier papier (dans ce dernier cas, attention au délai).

Dans toute la mesure du possible, les commandes doivent arriver avant le 10 du mois précédent le transport, afin de pouvoir réserver des mécaniciens pour conduire les trains spéciaux. Même si la commande subit des modifications après cette date au niveau des quantités ou des types de véhicules à transporter, les dates seront au moins connues - et donc le transport garanti.

E.B.

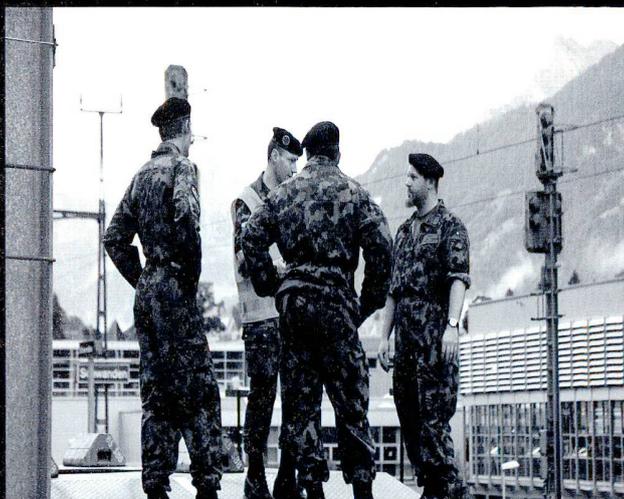


Pour tous les transports de véhicules ou les transports mixtes (hommes/véhicules), une seule adresse :
 CFF Cargo - G-CH-PN
 Transports militaires
 BETH Eric
 Elsässertor
 Centralbahnstrasse 4
 CH-4065 Basel

Tél. : +41 512 24 25 24
 Fax : +41 512 24 31 05
 Email : ARMY@SBBCARGO.COM



Les prescriptions de sécurité sont répétées avant le chargement sur le train.



Le responsable du chargement (ici le chef chemins de fer de la br 1) oriente la troupe et prend les mesures de coordination.



Lorsque les engins sont prêts, ils peuvent être conduits par signe sur la rampe.



Les véhicules sont vérifiés avant le chargement.



Le chargement de véhicules lourds nécessite de la précision et une sécurité de tous les instants.